

# le saule têtard d'Elpret

Saule blanc  
*Salix alba*



Hauteur estimée	14 m
Circonférence du tronc	6,30 m
Diamètre du tronc	2 m
Diamètre du houppier	10 m

État sanitaire	sain
Travaux à envisager	oui (taille de réduction en têtard)

Cet arbre plus que centenaire a vu le hameau d'Elpret évoluer au fil du temps. Sans doute associé à d'anciennes prairies de la plaine de la Scarpe, il trône aujourd'hui au milieu d'un jardin particulier. Le niveau actuel du sol étant plus élevé que par le passé, son tronc donne l'illusion d'être de petite taille mais n'est en fait que partiellement apparent. Sa forme caractéristique en têtard régulièrement entretenue marque la traversée du hameau.



## Critère "remarquable"

- âge
- taille
- circonférence
- forme
- essence rare
- essence emblématique
- histoire/croyances/légendes
- importance géographique/rôle dans le paysage

## Arbre remarquable

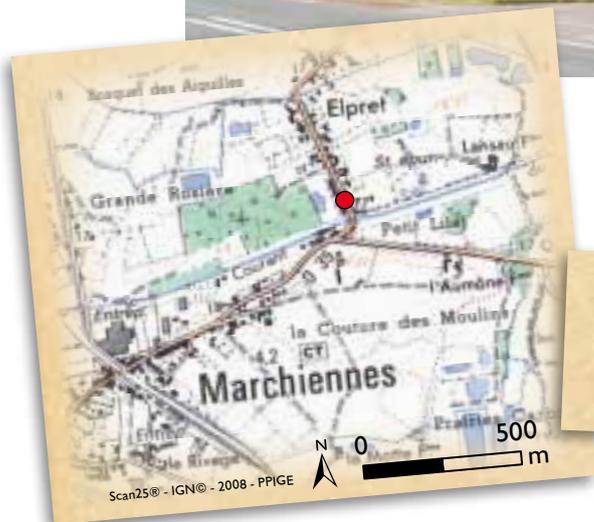
- oui       non

## Année de sélection

- 1999       2013

## Observations du jury

/



Commune	Marchiennes
Adresse	5 hameau d'Elpret
n° de parcelle cadastrale	B1758
Nom du propriétaire	M. et Mme Lecompte

# l'alignement de platanes

Hauteur estimée	16,5 m*
Circonférence du tronc	3,57 m*
Diamètre du tronc	
Diamètre du houppier	11 m*

\* dimensions mesurées en 1999

État sanitaire	Sain
Travaux à envisager	Entretien régulier par la voirie départementale

Cet alignement de platanes, étendu sur 3 km, est le plus connu et le plus long du Parc naturel régional. Il forme un véritable tunnel végétal. Une partie de cet alignement était déjà planté en 1832. Historiquement, la plantation des bords de routes a commencé au 16ème siècle, successivement encouragée par les rois de France et la République. Les arbres d'alignements font maintenant partie de notre patrimoine paysager, au point qu'on a pu dire qu'ils étaient notre "Mar-seillaise végétale".



2013

## Critère "remarquable"

- âge
- taille
- circonférence
- forme
- essence rare
- essence emblématique
- histoire/croyances/légendes
- importance géographique/rôle dans le paysage



## Arbre remarquable

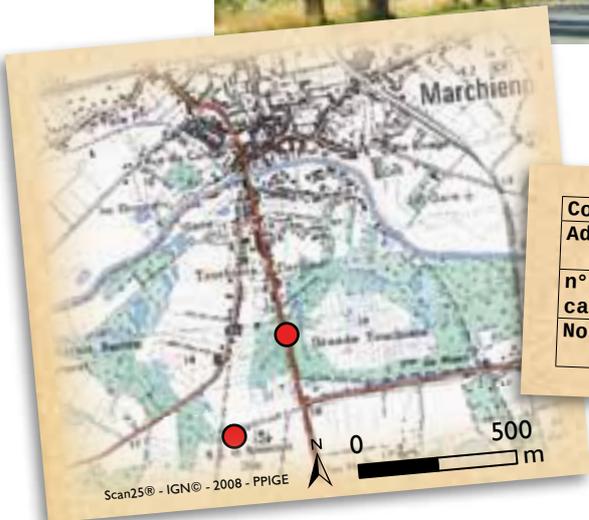
- oui
- non

## Année de sélection

- 1999
- 2013



1999



Commune	Marchiennes
Adresse	Route départementale 957 entre Marchiennes et Somain
n° de parcelle cadastrale	Domaine public
Nom du propriétaire	Conseil général du Nord

# les arbres de l'ancien presbytère

Hauteur estimée	H : 23 / C : 24 m
Circonférence du tronc	H : 3,50 m / C : 2,90 m
Diamètre du tronc	H : 1,10 m / C : 0,95 m
Diamètre du houppier	env. 10 m

État sanitaire	Sain
Travaux à envisager	Oui (enlèvement des bois morts)

A l'arrière de l'ancien presbytère devenu aujourd'hui mairie, un petit parc arboré descend vers l'Escaut. En son sein, deux hêtres pourpres et un chêne se dressent probablement à l'emplacement d'une ancienne chapelle. Ne subsiste qu'une croix près de l'un des hêtres.



## Critère "remarquable"

- âge
- taille
- circonférence
- forme
- essence rare
- essence emblématique
- histoire / croyances / légendes
- importance géographique / rôle dans le paysage



## Arbre remarquable

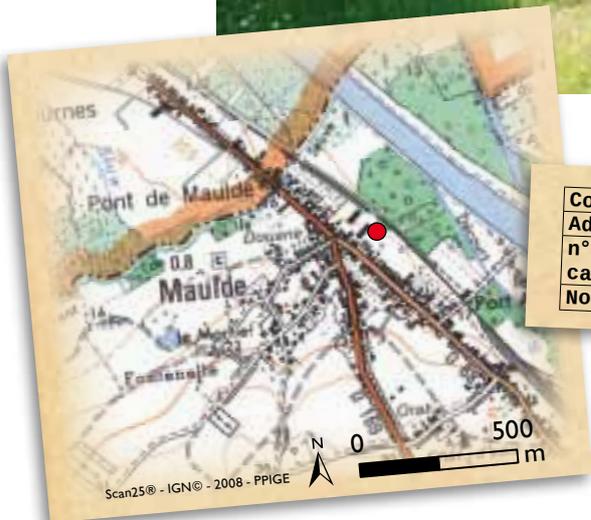
- oui       non

## Année de sélection

- 1999       2013

## Observations du jury

/



Commune	Maulde
Adresse	Jardin de la Mairie
n° de parcelle cadastrale	AB460
Nom du propriétaire	Commune de Maulde

# le poirier palissé dit poirier des deux soeurs

Hauteur estimée	7 m
Circonférence du tronc	0,60 m
Diamètre du tronc	0,20 m
Diamètre du houppier	5 m
État sanitaire	Sain
Travaux à envisager	Oui (taille d'été et taille annuelle)

Ce vieux poirier palissé plus que centenaire est planté sur le pignon d'une ferme ancienne et probablement greffé sur cognassier. Appelé couramment « Poire des deux sœurs » à Maulde, il s'agit en fait de la variété Beurré Lebrun, variété hâtive de faible conservation. Cet arbre est certainement issu des pépinières de Lesdain toutes proches, ou a pu être greffé par un des nombreux ouvriers pépiniéristes présents à cette époque sur Lecelles et Maulde. D'autres variétés rares sont d'ailleurs présentes dans le vieux verger derrière les bâtiments de la ferme.



### Critère "remarquable"

- âge
- taille
- circonférence
- forme
- essence rare
- essence emblématique
- histoire/croyances/légendes
- importance géographique/rôle dans le paysage

### Arbre remarquable

- oui
- non

### Année de sélection

- 1999
- 2013

### Observations du jury

Coup de coeur du jury



Commune	Maulde
Adresse	36 rue de Chorette
n° de parcelle cadastrale	AD145
Nom du propriétaire	M <sup>me</sup> Lecocq

# le grisard dit "le gros arbre"

Hauteur estimée	13 m
Circonférence du tronc	3,15 m
Diamètre du tronc	1 m
Diamètre du houppier	15 m
État sanitaire	Sain
Travaux à envisager	non

Seul au milieu de ce paysage agricole de la Pévèle, le peuplier grisard attire l'attention. Tout d'abord par sa silhouette atypique pour un peuplier, massive à cime large et arrondie. Ensuite par la couleur grisâtre que présente la face inférieure de ses feuilles lorsqu'elles sont jeunes (couleur d'où vient le nom de grisard). Cet arbre peu fréquent, plutôt présent dans le Nord de la France, est un hybride naturel du peuplier tremble et du peuplier blanc. Il constitue un véritable point de repère bien visible depuis le hameau de Lannay, les différentes routes et la voie ferrée.



## Critère "remarquable"

- âge
- taille
- circonférence
- forme
- essence rare
- essence emblématique
- histoire/croyances/légendes
- importance géographique/rôle dans le paysage

## Arbre remarquable

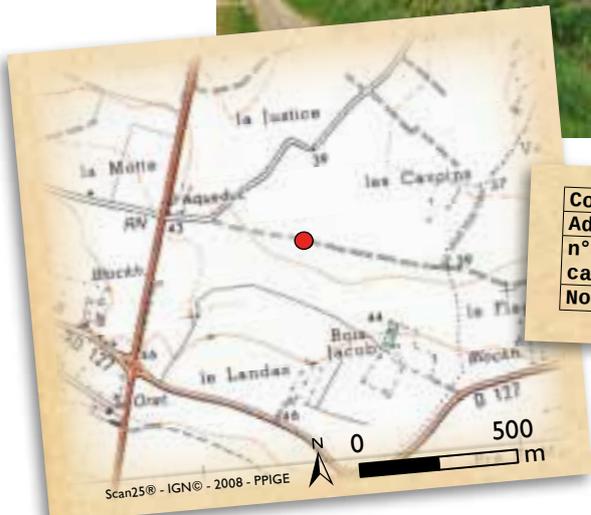
- oui       non

## Année de sélection

- 1999       2013

## Observations du jury

/



Commune	Nomain
Adresse	Hameau de Lannay
n° de parcelle cadastrale	
Nom du propriétaire	M. et M <sup>me</sup> Leroy

# la fausse cépée

Hauteur estimée	30 m*
Circonférence du tronc	3,70 m*
Diamètre du tronc	
Diamètre du houppier	23 m*
* dimensions mesurées en 1999	
État sanitaire	Sain
Travaux à envisager	non

3 hêtres élancés composent cette fausse cépée qui culmine à 30m de hauteur. Localisé sur une pelouse à l'entrée de la cour, cet ensemble, bien mis en valeur, constitue le patrimoine végétal le plus connu de l'Institut.



2013

## Critère "remarquable"

- âge
- taille
- circonférence
- forme
- essence rare
- essence emblématique
- histoire/croyances/légendes
- importance géographique/rôle dans le paysage



## Arbre remarquable

- oui
- non

## Année de sélection

- 1999
- 2013



1999



Commune	Pecquencourt
Adresse	Institut d'Anchin
n° de parcelle cadastrale	A1997
Nom du propriétaire	Institut d'Anchin

# le marronnier de l'Institut

Hauteur estimée	24 m*
Circonférence du tronc	3,70 m*
Diamètre du tronc	16,5 m* <small>* dimensions mesurées en 1999</small>
Diamètre du houppier	
État sanitaire	Sain
Travaux à envisager	non

Le marronnier est localisé juste à côté du parking des visiteurs. Planté bien après les hêtres de l'Institut, ce marronnier se distingue par sa large silhouette isolée qui lui confère un impact visuel important.



2013

## Critère "remarquable"

- âge
- taille
- circonférence
- forme
- essence rare
- essence emblématique
- histoire/croyances/légendes
- importance géographique/rôle dans le paysage



## Arbre remarquable

- oui       non

## Année de sélection

- 1999       2013



1999



Commune	Pecquencourt
Adresse	Institut d'Anchin
n° de parcelle cadastrale	A1997
Nom du propriétaire	Institut d'Anchin

# le chêne du parc d'activité Lavoisier

Hauteur estimée	18 m
Circonférence du tronc	4,20 m
Diamètre du tronc	1,35 m
Diamètre du houppier	23 m

État sanitaire	Sain
Travaux à envisager	oui (enlèvement des bois morts, dégagement du collet, apport de mulch)

La commune de Petite-Forêt (de son ancien nom la Petite-Franche-Forêt de Raismes) doit son origine à un défrichement du massif. Ce chêne serait-il un reliquat de l'ancienne forêt devenue par la suite secteur agricole puis zone d'activités ? En tout cas préexistant aux activités de la zone où il est actuellement situé, sa silhouette imposante contraste avec les bâtiments industriels, parcs de stationnement et bretelle autoroutière qui constituent son environnement proche.



## Critère "remarquable"

- âge
- taille
- circonférence
- forme
- essence rare
- essence emblématique
- histoire/croyances/légendes
- importance géographique/rôle dans le paysage

## Arbre remarquable

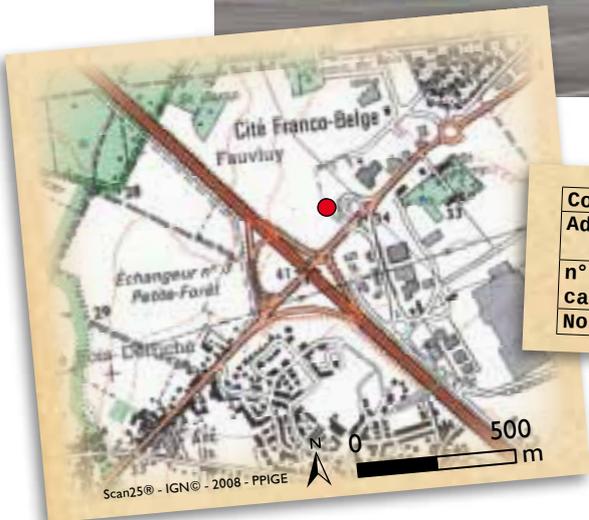
- oui       non

## Année de sélection

- 1999       2013

## Observations du jury

/



Commune	Petite-Forêt
Adresse	Parking des Arènes Parc Lavoisier
n° de parcelle cadastrale	AC658
Nom du propriétaire	Société le Chêne

# le ginkgo du Parc du château du Liez

Hauteur estimée	21 m
Circonférence du tronc	3 m
Diamètre du tronc	0,96 m
Diamètre du houppier	10 m

État sanitaire	Sain
Travaux à envisager	non

Datant du 17<sup>e</sup> siècle, remanié au 18<sup>e</sup> siècle et changeant plusieurs fois de propriétaire, le château du Liez devient maison de santé dans les années 1960, dite maison de Santé Hélène Borel. Remarquable par sa tour (pigeonnier proche), la propriété possède des extérieurs remarquables avec son parc arboré et son étang. Cinq sujets du parc sont particulièrement imposants : le platane, le séquoiadendron, les hêtres pleureurs, le ginkgo et le pin. Hormis l'un des deux hêtres, ils sont en excellent état de conservation et profitent d'un cadre de qualité pour de nombreux promeneurs.

*D'après Le patrimoine des communes du Nord, Flohic éditions, p.1284*

Ginkgo biloba  
Ginkgo biloba



## Critère "remarquable"

- âge
- taille
- circonférence
- forme
- essence rare
- essence emblématique
- histoire / croyances / légendes
- importance géographique / rôle dans le paysage

## Arbre remarquable

- oui
- non

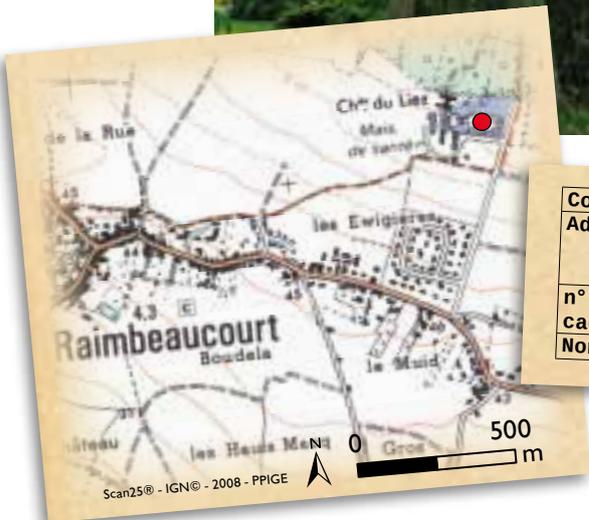
## Année de sélection

- 1999
- 2013

## Observations du jury

Coup de coeur du jury

Commune	Raimbeaucourt
Adresse	Avenue du château du Liez - Parc du centre Hélène Borel
n° de parcelle cadastrale	C1176
Nom du propriétaire	Centre Hélène Borel



# le hêtre pleureur du Parc du château du Liez

Hauteur estimée	18 m
Circonférence du tronc	3,30 m
Diamètre du tronc	1,04 m
Diamètre du houppier	17 m

État sanitaire	Sain
Travaux à envisager	non

Datant du 17<sup>e</sup> siècle, remanié au 18<sup>e</sup> siècle et changeant plusieurs fois de propriétaire, le château du Liez devient maison de santé dans les années 1960, dite maison de Santé Hélène Borel. Remarquable par sa tour (pigeonnier proche), la propriété possède des extérieurs remarquables avec son parc arboré et son étang. Cinq sujets du parc sont particulièrement imposants : le platane, le séquoiadendron, les hêtres pleureurs, le ginkgo et le pin. Hormis l'un des deux hêtres, ils sont en excellent état de conservation et profitent d'un cadre de qualité pour de nombreux promeneurs.

D'après *Le patrimoine des communes du Nord*, Flohic éditions, p.1284



## Critère "remarquable"

- âge
- taille
- circonférence
- forme
- essence rare
- essence emblématique
- histoire / croyances / légendes
- importance géographique / rôle dans le paysage



## Arbre remarquable

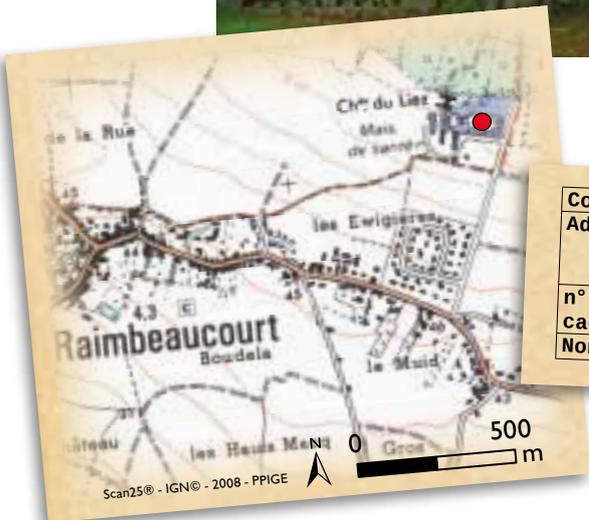
- oui       non

## Année de sélection

- 1999       2013

## Observations du jury

/



Commune	Raimbeaucourt
Adresse	Avenue du château du Liez - Parc du centre Hélène Borel
n° de parcelle cadastrale	C1176
Nom du propriétaire	Centre Hélène Borel

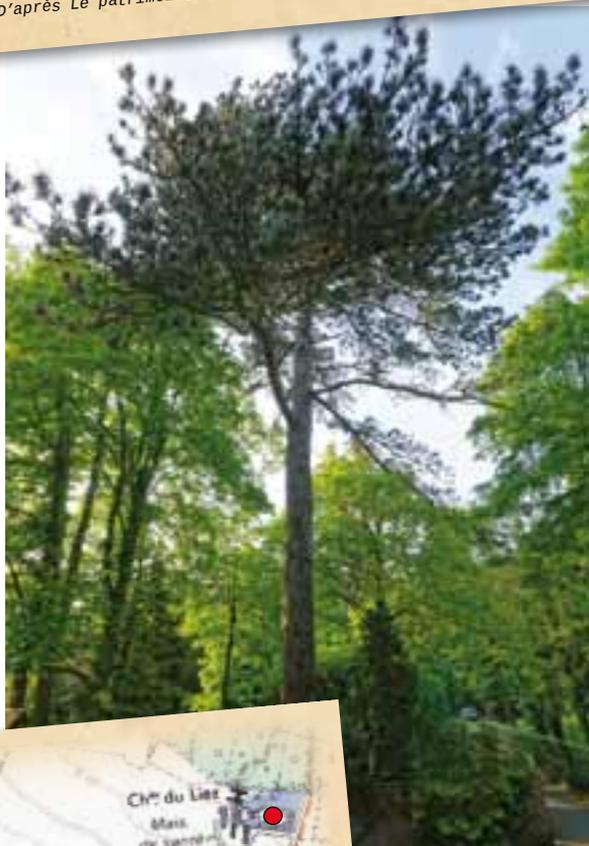
# le pin du Parc du château du Liez

Hauteur estimée	25 m
Circonférence du tronc	2,80 m
Diamètre du tronc	0,90 m
Diamètre du houppier	15 m

État sanitaire	Sain
Travaux à envisager	non

Datant du 17<sup>e</sup> siècle, remanié au 18<sup>e</sup> siècle et changeant plusieurs fois de propriétaire, le château du Liez devient maison de santé dans les années 1960, dite maison de Santé Hélène Borel. Remarquable par sa tour (pigeonnier proche), la propriété possède des extérieurs remarquables avec son parc arboré et son étang. Cinq sujets du parc sont particulièrement imposants : le platane, le séquoiadendron, les hêtres pleureurs, le ginkgo et le pin. Hormis l'un des deux hêtres, ils sont en excellent état de conservation et profitent d'un cadre de qualité pour de nombreux promeneurs.

D'après *Le patrimoine des communes du Nord*, Flohic éditions, p.1284



## Critère "remarquable"

- âge
- taille
- circonférence
- forme
- essence rare
- essence emblématique
- histoire / croyances / légendes
- importance géographique / rôle dans le paysage



## Arbre remarquable

- oui
- non

## Année de sélection

- 1999
- 2013

## Observations du jury

/



Commune	Raimbeaucourt
Adresse	Avenue du château du Liez - Parc du centre Hélène Borel
n° de parcelle cadastrale	C1176
Nom du propriétaire	Centre Hélène Borel

# le platane du Parc du château du Liez

Hauteur estimée	28 m
Circonférence du tronc	5,20 m
Diamètre du tronc	1,65 m
Diamètre du houppier	28 m

État sanitaire	Sain
Travaux à envisager	non

Datant du 17<sup>e</sup> siècle, remanié au 18<sup>e</sup> siècle et changeant plusieurs fois de propriétaire, le château du Liez devient maison de santé dans les années 1960, dite maison de Santé Hélène Borel. Remarquable par sa tour (pigeonnier proche), la propriété possède des extérieurs remarquables avec son parc arboré et son étang. Cinq sujets du parc sont particulièrement imposants : le platane, le séquoiadendron, les hêtres pleureurs, le ginkgo et le pin. Hormis l'un des deux hêtres, ils sont en excellent état de conservation et profitent d'un cadre de qualité pour de nombreux promeneurs.

D'après *Le patrimoine des communes du Nord*, Flohic éditions, p.1284

Platane commun  
*Platanus x acerifolia*



### Critère "remarquable"

- âge
- taille
- circonférence
- forme
- essence rare
- essence emblématique
- histoire / croyances / légendes
- importance géographique / rôle dans le paysage

### Arbre remarquable

- oui
- non

### Année de sélection

- 1999
- 2013

### Observations du jury

Coup de coeur du jury



Commune	Raimbeaucourt
Adresse	Avenue du château du Liez - Parc du centre Hélène Borel
n° de parcelle cadastrale	C1176
Nom du propriétaire	Centre Hélène Borel

# le Sequoiadendron du Parc du château du Liez

Hauteur estimée	26 m
Circonférence du tronc	5 m
Diamètre du tronc	1,60 m
Diamètre du houppier	9 m

État sanitaire	Sain
Travaux à envisager	non

Datant du 17<sup>e</sup> siècle, remanié au 18<sup>e</sup> siècle et changeant plusieurs fois de propriétaire, le château du Liez devient maison de santé dans les années 1960, dite maison de Santé Hélène Borel. Remarquable par sa tour (pigeonnier proche), la propriété possède des extérieurs remarquables avec son parc arboré et son étang. Cinq sujets du parc sont particulièrement imposants : le platane, le séquoiadendron, les hêtres pleureurs, le ginkgo et le pin. Hormis l'un des deux hêtres, ils sont en excellent état de conservation et profitent d'un cadre de qualité pour de nombreux promeneurs.

*D'après Le patrimoine des communes du Nord, Flohic éditions, p.1284*



## Critère "remarquable"

- âge
- taille
- circonférence
- forme
- essence rare
- essence emblématique
- histoire / croyances / légendes
- importance géographique / rôle dans le paysage

## Arbre remarquable

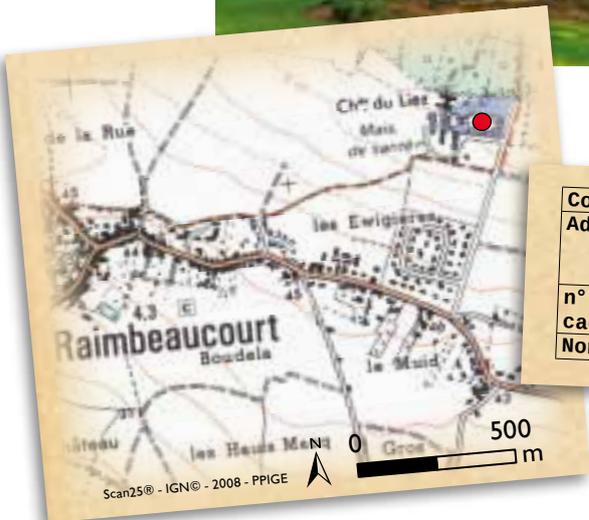
- oui
- non

## Année de sélection

- 1999
- 2013

## Observations du jury

Coup de coeur du jury



Commune	Raimbeaucourt
Adresse	Avenue du château du Liez - Parc du centre Hélène Borel
n° de parcelle cadastrale	C1176
Nom du propriétaire	Centre Hélène Borel

# le chêne du parc

Chêne pédonculé  
*Quercus robur*



Hauteur estimée	30 m*
Circonférence du tronc	4,70 m*
Diamètre du tronc	16,5 m* <small>* dimensions mesurées en 1999</small>
Diamètre du houppier	
État sanitaire	Sain
Travaux à envisager	non

Localisé en pleine forêt, dans la parcelle 847, à 40 m de la drève du Grand Bouzé, ce chêne est pré-nommé Chêne du Parc. Propriété de l'O.N.F., cet arbre a été inventorié comme remarquable par leurs services. Ce chêne est le doyen de son espèce sur les 4 500 hectares qui composent la forêt de Raismes-St Amand-Wallers.



2013

### Critère "remarquable"

- âge
- taille
- circonférence
- forme
- essence rare
- essence emblématique
- histoire/croyances/légendes
- importance géographique/rôle dans le paysage



### Arbre remarquable

- oui       non

### Année de sélection

- 1999       2013



1999



Commune	Raismes
Adresse	Forêt domaniale, près de la Fontaine Bouillon
n° de parcelle cadastrale	A0094
Nom du propriétaire	Office National des Forêts

# les platanes du château de la Princesse

Hauteur estimée	25 m
Circonférence du tronc	6,30 et 3,15 m
Diamètre du tronc	2 et 1 m
Diamètre du houppier	35 m

État sanitaire	Sain
Travaux à envisager	oui (enlèvement des bois morts)

Localisés hors de l'enceinte du château, ces deux platanes constituent l'écrin de la façade est de ce dernier. De par leur isolement, ces deux sujets ont pu développer de larges silhouettes qui marquent fortement le paysage de ce parc devenu aujourd'hui base de loisirs. À noter que ces deux variétés sont plus rarement plantées que le platane commun.



## Critère "remarquable"

- âge
- taille
- circonférence
- forme
- essence rare
- essence emblématique
- histoire/croyances/légendes
- importance géographique/rôle dans le paysage

## Arbre remarquable

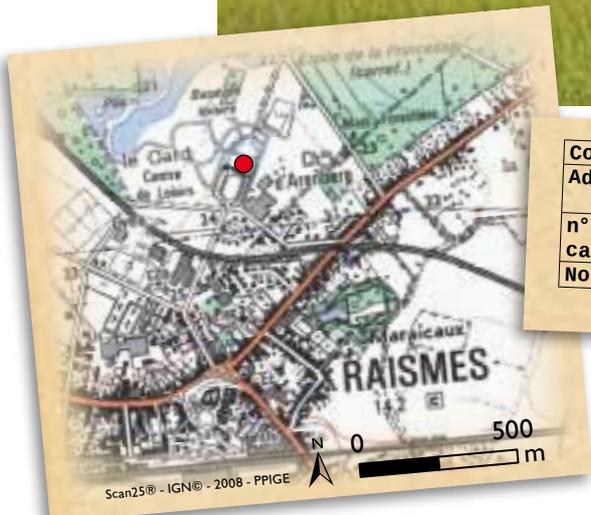
- oui
- non

## Année de sélection

- 1999
- 2013

## Observations du jury

/



Commune	Raismes
Adresse	Parc du château d'Arenberg
n° de parcelle cadastrale	A457
Nom du propriétaire	Commune de Raismes

# les arbres de la chapelle du Marais

Hauteur estimée	24 m*
Circonférence du tronc	4,20 m*
Diamètre du tronc	10 m*
Diamètre du houppier	10 m*

\* dimensions mesurées en 1999

État sanitaire	Sains
Travaux à envisager	non

Trois platanes et un tilleul encadrent la chapelle Notre Dame du Marais de Bonsecours située sur Rieulay et propriété de la commune de Marchiennes. Plantés vers 1900, ces arbres seraient centenaires. Ces 4 sujets arborés marquent actuellement dans le paysage l'emplacement de cette chapelle.



## Critère "remarquable"

- âge
- taille
- circonférence
- forme
- essence rare
- essence emblématique
- histoire/croyances/légendes
- importance géographique/rôle dans le paysage

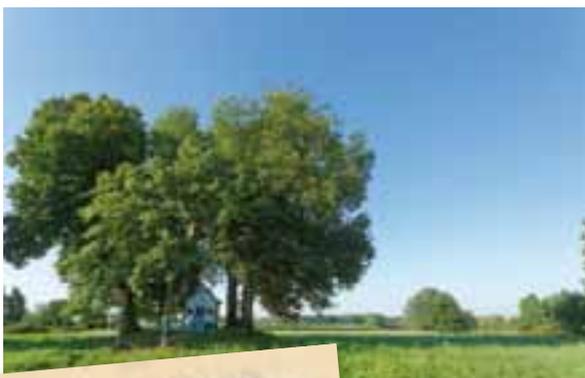


## Arbre remarquable

- oui
- non

## Année de sélection

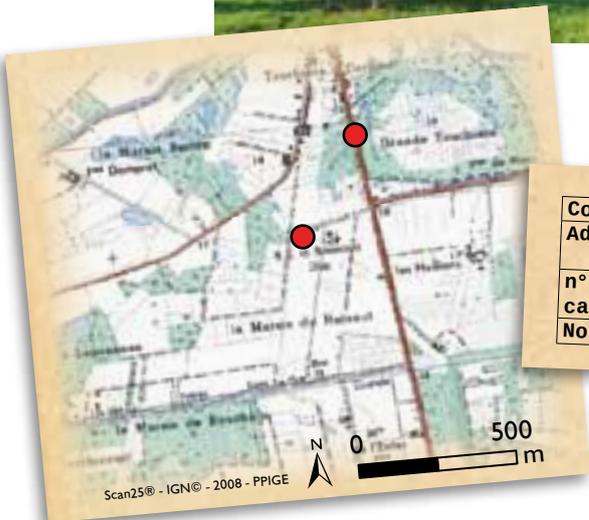
- 1999
- 2013



2013



1999



Commune	Rieulay
Adresse	Chapelle Notre-Dame du marais de Bonsecours
n° de parcelle cadastrale	ZC0143
Nom du propriétaire	Commune de Marchiennes

# les hêtres pleureurs de la chapelle Saint-Roch

Hauteur estimée	10 m
Circonférence du tronc	1,63 / 2,10 m
Diamètre du tronc	0,52 / 0,67 m
Diamètre du houppier	10 m

État sanitaire	Sain
Travaux à envisager	Oui (enlèvement des bois morts et taille de réduction)

Ces deux hêtres pleureurs sont situés dans l'enclos de la Chapelle Saint-Roch, rue des censes. Sans doute érigée contre les calamités, en particulier le choléra qui a durement frappé le valenciennois au 19ème siècle, cette chapelle néogothique en pierre calcaire est d'une richesse ornementale inégalée sur la commune. Les deux hêtres jumeaux, plantés de part et d'autre de la chapelle, semblent la protéger de leurs branches retombantes. Ils présentent la trace caractéristique des sujets greffés.



Hêtre pleureur  
*Fagus sylvatica*  
'pendula'



## Critère "remarquable"

- âge
- taille
- circonférence
- forme
- essence rare
- essence emblématique
- histoire/croyances/légendes
- importance géographique/rôle dans le paysage



## Arbre remarquable

- oui
- non

## Année de sélection

- 1999
- 2013

## Observations du jury

Coup de coeur du jury



Commune	Rosult
Adresse	Rue des censes
n° de parcelle cadastrale	A844
Nom du propriétaire	M. Camberlin et M. Barbieux

# le tilleul de la cense de Hongrie



Hauteur estimée	17 m*
Circonférence du tronc	2,94 m*
Diamètre du tronc	13 m*
Diamètre du houppier	* dimensions mesurées en 1999
État sanitaire	Sain
Travaux à envisager	non

Ce tilleul, isolé sur une petite butte enherbée, forme un écrin à la cense. Jean Lebel, dans son ouvrage "A la découverte du Valenciennois" (1985), nous informe que "sur la place plaidoyable, au pied du tilleul de la ferme d'Hongrie, la justice était rendue. Encadrée dans le mur de droite, la chapelle dédiée à Notre Dame des Playds recevait les prières des condamnés avant qu'ils n'entrent en prison."



### Critère "remarquable"

- âge
- taille
- circonférence
- forme
- essence rare
- essence emblématique
- histoire/croyances/légendes
- importance géographique/rôle dans le paysage

### Arbre remarquable

- oui
- non

### Année de sélection

- 1999
- 2013



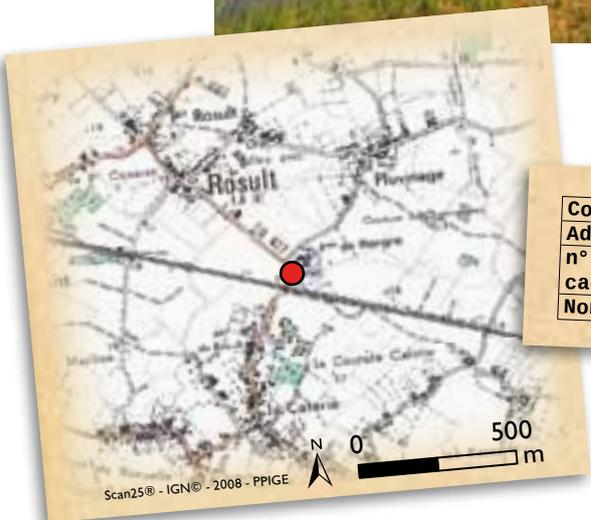
2013



1999



2007



Commune	Rosult
Adresse	Cense de Hongrie
n° de parcelle cadastrale	A2391
Nom du propriétaire	M <sup>me</sup> Chantry

# l'allée des hêtres



Hauteur estimée	35 m*
Circonférence du tronc	4,30 m*
Diamètre du tronc	
Diamètre du houppier	13 m*

\* dimensions mesurées en 1999

État sanitaire	Médiocre en 1999, sénescant
Travaux à envisager	Renouvellement progressif

D'une longueur de 600 m, ce double alignement de hêtres encadrant la route départementale 151 constitue le patrimoine arboré le plus connu du Parc naturel régional. Cet alignement nommé "l'allée des hêtres" est inscrit sur les cartes IGN et dans l'inventaire des Arbres remarquables de l'O.N.F. Composée de 190 hêtres en 1931, cette allée en présentait moins d'une centaine en 1999, dans un état sanitaire jugé médiocre. Depuis, le renouvellement de cette allée avec de jeunes sujets est progressivement effectué.



## Critère "remarquable"

- âge
- taille
- circonférence
- forme
- essence rare
- essence emblématique
- histoire/croyances/légendes
- importance géographique/rôle dans le paysage

## Arbre remarquable

- oui
- non

## Année de sélection

- 1999
- 2013



2013



1999



2003



Commune	Saint-Amand-les-Eaux
Adresse	Allée des hêtres
n° de parcelle cadastrale	C0637 et C0638
Nom du propriétaire	Office Nationale des Forêts

# les chênes chevelus



Hauteur estimée	30 m*
Circonférence du tronc	3,30 m*
Diamètre du tronc	
Diamètre du houppier	13 m*
<small>* dimensions mesurées en 1999</small>	
État sanitaire	Sain
Travaux à envisager	non

Localisés en forêt domaniale, à proximité du camping du Mont des Bruyères, ces chênes chevelus sont répertoriés dans l'inventaire des Arbres Remarquables de l'O.N.F. Une quinzaine de sujets sont regroupés sur un petit périmètre et leur présence en ce lieu est plus ou moins bien expliquée. Ce site pendant la guerre 14-18 a servi de dépôts de munitions aux Allemands et une des hypothèses voudrait que des glands de chênes chevelus aient été déposés à cette époque. Une deuxième hypothèse voudrait que les Allemands aient été tenus d'effectuer après la guerre des replantations en forêt pour remplacer les arbres qu'ils avaient prélevés.



2013

## Critère "remarquable"

- âge
- taille
- circonférence
- forme
- essence rare
- essence emblématique
- histoire/croyances/légendes
- importance géographique/rôle dans le paysage

## Arbre remarquable

- oui
- non

## Année de sélection

- 1999
- 2013



1999



Commune	Saint-Amand-les-Eaux
Adresse	Drève des Prés charniers
n° de parcelle cadastrale	C0646
Nom du propriétaire	Office Nationale des Forêts

# le marronnier des thermes



Hauteur estimée	20 m
Circonférence du tronc	6,60 m
Diamètre du tronc	2,10 m
Diamètre du houppier	6 m
État sanitaire	Sain
Travaux à envisager	non

Ce marronnier de belle dimension et en bon état sanitaire se situe à l'intérieur du domaine des thermes. Son tronc torsadé et son port original lui confèrent une certaine singularité parmi les vieux arbres de ce parc. Deux ormes sont également répertoriés comme remarquables dans le parc des thermes.



### Critère "remarquable"

- âge
- taille
- circonférence
- forme
- essence rare
- essence emblématique
- histoire/croyances/légendes
- importance géographique/rôle dans le paysage

### Arbre remarquable

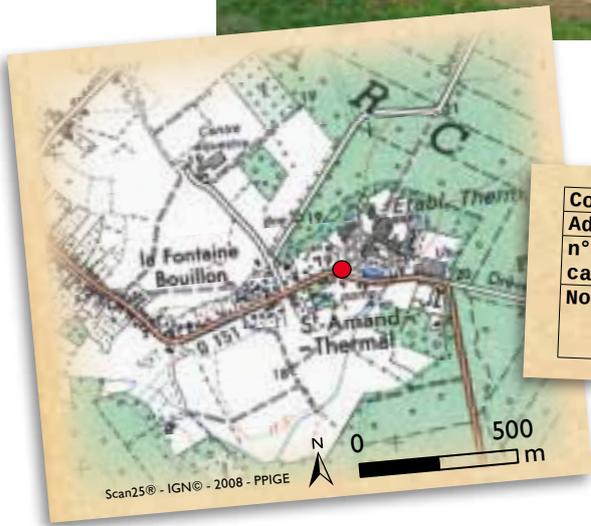
- oui       non

### Année de sélection

- 1999       2013

### Observations du jury

/



Commune	St-Amand-les-Eaux
Adresse	Thermes
n° de parcelle cadastrale	AN33
Nom du propriétaire	Établissement thermal (chaîne thermal du soleil)

Photos : ©S. Dhote, ©Lemax - Fotolia.com / ©Parc naturel régional Scarpe-Escaut - juin 2013

# les ormes des thermes

Orme champêtre  
*Ulmus minor*

Hauteur estimée	17 m / 22 m / 27 m
Circonférence du tronc	2,30 m / 3,60 m / 2,50 m
Diamètre du tronc	0,76 m / 1,15 m / 0,80 m
Diamètre du houppier	6 m / 6 m

État sanitaire	Sain
Travaux à envisager	oui (taille des branches basses)

En Scarpe-Escout comme dans toute l'Europe de l'ouest, la maladie de la graphiose a décimé la majeure partie des ormes champêtres au XX<sup>e</sup> siècle. Ces ormes font partie des derniers spécimens ayant survécu sur le territoire. La forme élancée avec un houppier restreint et un tronc sans branche (dite effet "manchon"), laisse penser que l'orme de l'entrée a pu grandir dans un milieu boisé et ombragé ayant conduit à cette croissance en hauteur sans développement de charpentières. On trouve un similaire quelques centaines de mètres plus loin en forêt domaniale de Saint-Amand, en bordure de la drève de Suchemont. Un second orme très bien conservé et un marronnier sont répertoriés comme remarquables dans le parc des thermes.



## Critère "remarquable"

- âge
- taille
- circonférence
- forme
- essence rare
- essence emblématique
- histoire/croyances/légendes
- importance géographique/rôle dans le paysage

## Arbre remarquable

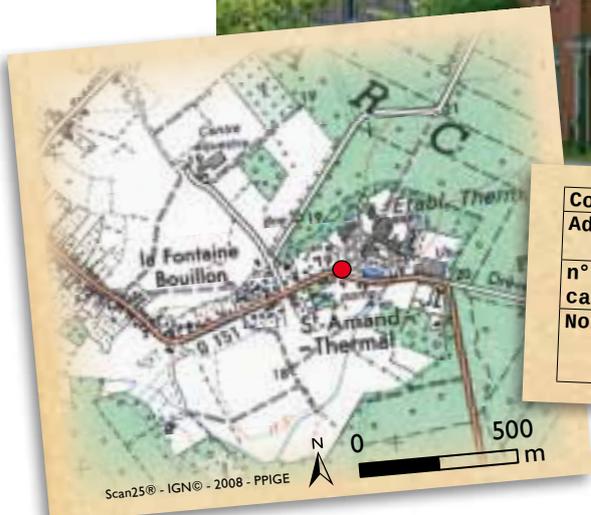
- oui       non

## Année de sélection

- 1999       2013

## Observations du jury

/



Commune	St-Amand-les-Eaux
Adresse	1303 route de la fontaine Bouillon
n° de parcelle cadastrale	AN33 et AN31
Nom du propriétaire	Établissement thermal (chaîne thermale du soleil)

# le peuplier têtard



Hauteur estimée	21 m*
Circonférence du tronc	5,15 m*
Diamètre du tronc	16 m*
Diamètre du houppier	* dimensions mesurées en 1999

État sanitaire	Sain
Travaux à envisager	non

Anciennement taillé en têtard, ce peuplier n'a pendant longtemps plus été élagué. Fragilisées par leur grande taille, plusieurs branches avaient même été arrachées par le vent. De par sa silhouette et sa grande circonférence, cet arbre suscite l'intérêt et l'admiration du voisinage. Il a été récemment mis en valeur par la commune.



Peuplier du canada  
(hybride euraméricain)  
*Populus canadensis*

## Critère "remarquable"

- âge
- taille
- circonférence
- forme
- essence rare
- essence emblématique
- histoire/croyances/légendes
- importance géographique/rôle dans le paysage

## Arbre remarquable

- oui
- non

## Année de sélection

- 1999
- 2013



2013



1999



Commune	Saint-Amand-les-Eaux
Adresse	15 rue du clos vivier
n° de parcelle cadastrale	AE0195
Nom du propriétaire	M. et M <sup>me</sup> Desmet

# le saule du Marillon

Saule blanc  
*Salix alba*

Hauteur estimée	22 m
Circonférence du tronc	7,80 m
Diamètre du tronc	2,50 m
Diamètre du houppier	env. 12 m

État sanitaire	Sain
Travaux à envisager	Oui (enlèvement des bois morts et haubanage)

Ce saule blanc est l'un des plus beaux spécimens du genre par ses mensurations. Il a la particularité d'avoir été préservé dans ce milieu urbain de zone d'activités, et d'avoir gardé un port libre et non taillé en têtard comme beaucoup de ses congénères de la Plaine de la Scarpe. Bien visible depuis la voie publique, son environnement immédiat mérite d'être mis en valeur.



## Critère "remarquable"

- âge
- taille
- circonférence
- forme
- essence rare
- essence emblématique
- histoire / croyances / légendes
- importance géographique / rôle dans le paysage

## Arbre remarquable

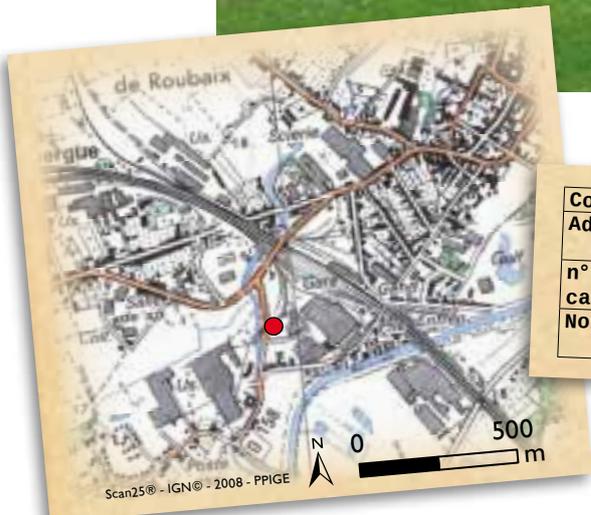
- oui       non

## Année de sélection

- 1999       2013

## Observations du jury

/



Commune	Saint-Amand-les-Eaux
Adresse	Parc d'activités du Marillon
n° de parcelle cadastrale	AY279
Nom du propriétaire	Commune de Saint-Amand-les-Eaux

# les tilleuls de la Chapelle des Affligés

Hauteur estimée	15 m
Circonférence du tronc	2,35 / 1,95 m
Diamètre du tronc	0,72 / 0,57 m
Diamètre du houppier	16 m

État sanitaire	Sain
Travaux à envisager	oui (taille des branches basses et rejets)

A la limite de Rumegies, sur la commune de Saméon, se dressent deux tilleuls et une chapelle, Notre-Dame-des-Affligés. Cet ensemble bien préservé marque un point d'appel fort dans le paysage agricole ouvert pévélois. Il constitue un des points de vue photographiés dans l'Observatoire photographique transfrontalier des paysages, illustrant le patrimoine rural du Parc naturel.



Tilleul à petites feuilles  
*Tilia cordata*



## Critère "remarquable"

- âge
- taille
- circonférence
- forme
- essence rare
- essence emblématique
- histoire/croyances/légendes
- importance géographique/rôle dans le paysage

## Arbre remarquable

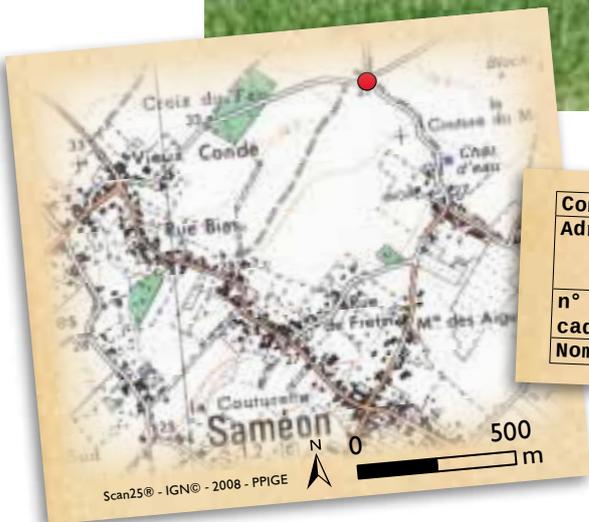
- oui       non

## Année de sélection

- 1999       2013

## Observations du jury

/



Commune	Saméon
Adresse	Le Grand Mortier, croisement des routes entre Saméon et Rumegies
n° de parcelle cadastrale	B1864
Nom du propriétaire	Commune de Saméon

# le frêne du canal de l'Hogneau

Hauteur estimée	14 m
Circonférence du tronc	2,2 et 2,8 m
Diamètre du tronc	0,70 et 0,90 m
Diamètre du houppier	20 m

État sanitaire	Sain
Travaux à envisager	Oui (enlèvement des bois morts et taille des branches basses)

Affluent de l'Escaut et traversant le village de Thivencelle, l'Hogneau est canalisé depuis 1973 sur plus de 3 kilomètres. Petite particularité : l'Hogneau est surélevé de plusieurs mètres par rapport aux terrains voisins affaissés à la suite de l'exploitation intensive du charbon dans le secteur. Ce spécimen de frêne imposant et fourchu dès sa base (vraie cépée) se situe en bordure de la petite route longeant l'Hogneau, en contre-bas du cours d'eau.



### Critère "remarquable"

- âge
- taille
- circonférence
- forme
- essence rare
- essence emblématique
- histoire / croyances / légendes
- importance géographique / rôle dans le paysage

### Arbre remarquable

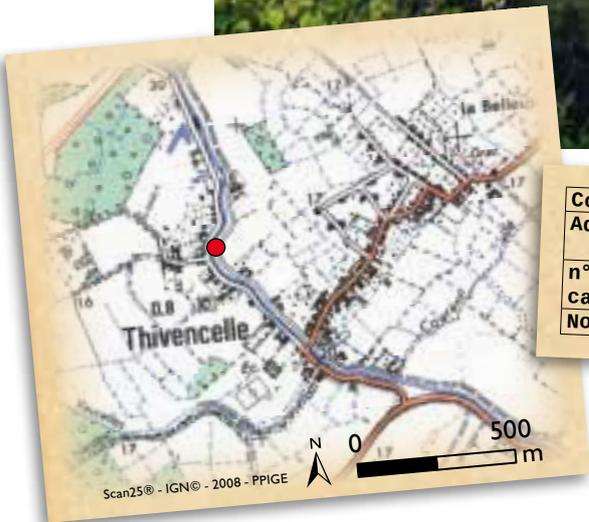
- oui
- non

### Année de sélection

- 1999
- 2013

### Observations du jury

/



Commune	Thivencelle
Adresse	Chemin le long de l'Hogneau
n° de parcelle cadastrale	B401
Nom du propriétaire	M. Dubrulle

# le peuplier à trois troncs

Peuplier noir  
*Populus nigra*

Hauteur estimée	25 m
Circonférence du tronc	5 m / 3,45 m
Diamètre du tronc	1,6 m / 1,1 m
Diamètre du houppier	18 m

État sanitaire	Sain
Travaux à envisager	oui

Ce peuplier possède une forme particulière : son tronc imposant se divise en trois rameaux dès sa base, donnant l'illusion de troncs distincts (vraie cépée). L'arbre est de très grande taille, et bien visible depuis les alentours. Il est situé en limite séparative entre deux parcelles agricoles dans un secteur humide à proximité du fleuve de l'Escaut, situation qu'affectionne particulièrement cette espèce.



## Critère "remarquable"

- âge
- taille
- circonférence
- forme
- essence rare
- essence emblématique
- histoire/croyances/légendes
- importance géographique/rôle dans le paysage

## Arbre remarquable

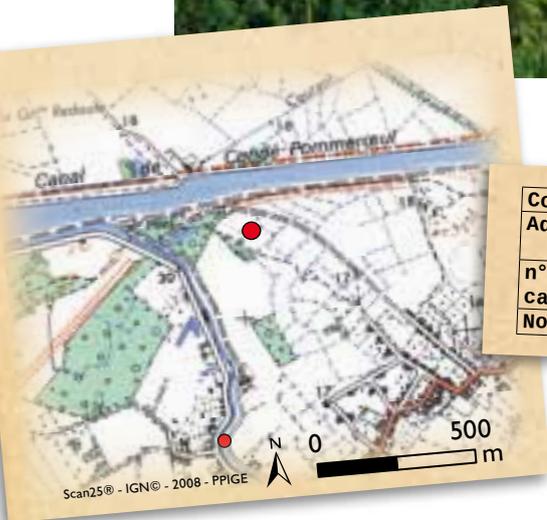
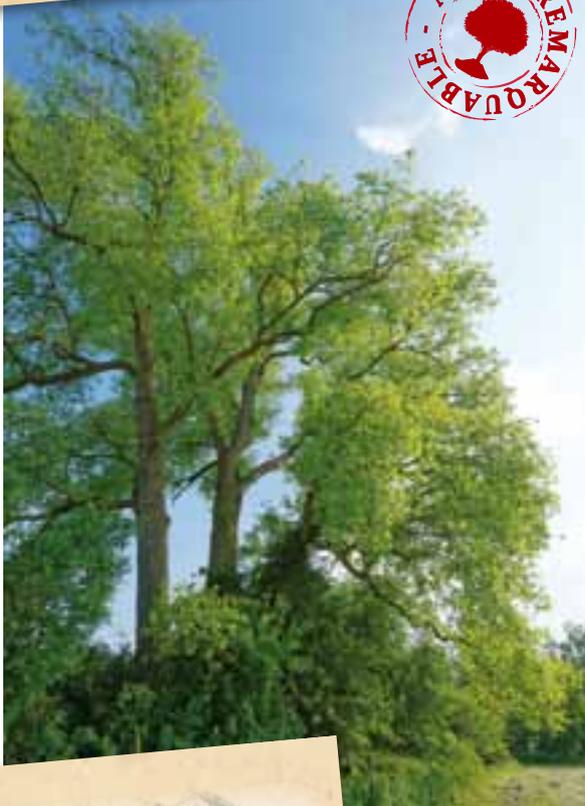
- oui
- non

## Année de sélection

- 1999
- 2013

## Observations du jury

Coup de coeur du jury



Commune	Thivencelle
Adresse	Lieu-dit les Huits Bonniers (chemin cité Saint-Roch)
n° de parcelle cadastrale	B701 ou B90
Nom du propriétaire	M. et M <sup>me</sup> Roussel

# le tilleul argenté de la cité Taffin

Hauteur estimée	22 m*
Circonférence du tronc	2,80 m*
Diamètre du tronc	14 m*
Diamètre du houppier	14 m*
<small>* dimensions mesurées en 1999</small>	
État sanitaire	Sain, à surveiller
Travaux à envisager	non

Localisé à l'entrée principale de la Cité Taffin, ce tilleul a été planté juste après la première guerre mondiale lors de la création de cette cité. De par sa localisation privilégiée, son isolement, son houppier très développé, ce tilleul marque fortement l'entrée de la cité.



## Critère "remarquable"

- âge
- taille
- circonférence
- forme
- essence rare
- essence emblématique
- histoire/croyances/légendes
- importance géographique/rôle dans le paysage



## Arbre remarquable

- oui
- non

## Année de sélection

- 1999
- 2013



1999



2013



Commune	Vieux-Condé
Adresse	Cité Taffin
n° de parcelle cadastrale	Domaine public
Nom du propriétaire	Commune de Vieux-Condé

# le houx du presbytère

Hauteur estimée	13 m*
Circonférence du tronc	1,25 m*
Diamètre du tronc	14 m*
Diamètre du houppier	14 m*
<small>* dimensions mesurées en 1999</small>	
État sanitaire	Sain
Travaux à envisager	non

De par son volume exceptionnel (taille, circonférence, houppier), ce houx présente un âge très avancé. Il est probable que cet arbre ait été planté à la même date que le mûrier du presbytère, autour de 1817.



2013

## Critère "remarquable"

- âge
- taille
- circonférence
- forme
- essence rare
- essence emblématique
- histoire/croyances/légendes
- importance géographique/rôle dans le paysage



## Arbre remarquable

- oui
- non

## Année de sélection

- 1999
- 2013



1999



Commune	Wandignies-Hamage
Adresse	Presbytère
n° de parcelle cadastrale	A1648
Nom du propriétaire	Commune de Wandignies-Hamage

# le mûrier du presbytère

Hauteur estimée	7,5 m*
Circonférence du tronc	1,86 m*
Diamètre du tronc	8 m*
Diamètre du houppier	
<small>* dimensions mesurées en 1999</small>	
État sanitaire	Sain
Travaux à envisager	non

Selon les sources de la Mairie, ce mûrier noir aurait été planté en 1817. Les raisons qui ont motivé la plantation de ce mûrier, arbre extrêmement rare dans le département, nous sont inconnues. Le tronc, disposé à l'horizontal à même le sol, donne à ce mûrier une forme particulière.



## Critère "remarquable"

- âge
- taille
- circonférence
- forme
- essence rare
- essence emblématique
- histoire/croyances/légendes
- importance géographique/rôle dans le paysage



## Arbre remarquable

- oui
- non

## Année de sélection

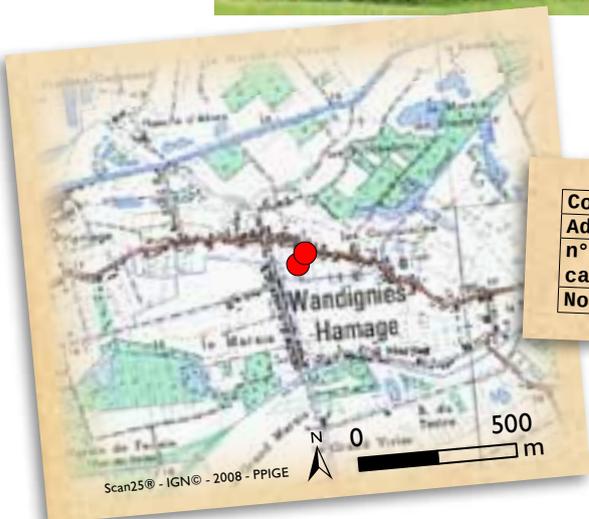
- 1999
- 2013



2013



1999



Commune	Wandignies-Hamage
Adresse	Presbytère
n° de parcelle cadastrale	A1648
Nom du propriétaire	Commune de Wandignies-Hamage

# le tilleul de l'école

Hauteur estimée	20 m*
Circonférence du tronc	3,73 m*
Diamètre du tronc	8 m*
Diamètre du houppier	* dimensions mesurées en 1999
État sanitaire	À risques, à surveiller
Travaux à envisager	non

Ce tilleul anime et égaie la cour de l'école. Bordant la rue principale qui traverse la commune, il est connu de tous les habitants de Warlaing. De par sa situation isolée, le tilleul présente un houppier bien développé qui lui procure une belle présence dans ce paysage bâti.



Tilleul à grandes feuilles  
*Tilia platyphyllos*



## Critère "remarquable"

- âge
- taille
- circonférence
- forme
- essence rare
- essence emblématique
- histoire/croyances/légendes
- importance géographique/rôle dans le paysage

## Arbre remarquable

- oui  non

## Année de sélection

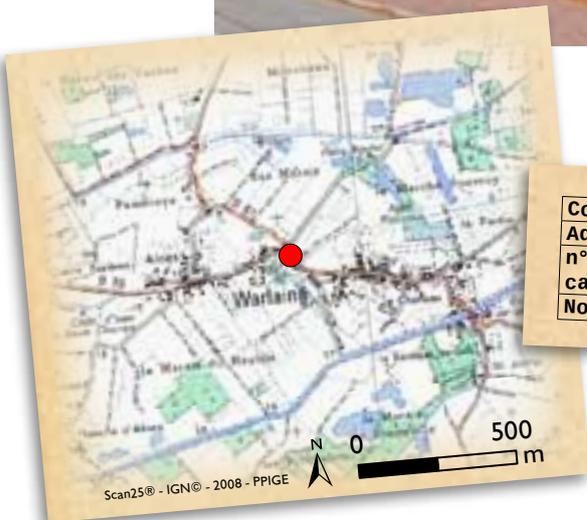
- 1999  2013



2013



1999



Commune	Warlaing
Adresse	Ecole de Warlaing
n° de parcelle cadastrale	B0740
Nom du propriétaire	Commune de Warlaing

## REMERCIEMENTS

Le Parc naturel régional remercie l'ensemble des personnes ayant contribué à cet inventaire, et en particulier :

Les membres du jury des 23 et 24 mai 2013 :

**Vincent Coomans** et **Luc Mulliez** (correspondants régionaux, association A.R.B.R.E.S.),

**Kaye Cheri** (conseillère municipale déléguée au Parc, commune de Saméon),

**Valérie Dassonville** (journaliste, Le Nord),

**Samuel Dhote** (photographe),

**Françoise Verrier** (Présidente, Société Historique du Pays de Pévèle),

**Jean-Luc Lethien** (responsable service Espaces verts, ville de Vieux-Condé),

**Nathalie Demarthe** (habitante, Château l'Abbaye),

**Joseph Duploux** (ébéniste-sculpteur)

**Guillaume Bruneaux** (chargé de mission, Centre régional de ressources génétiques) ;

Les **habitants** et **élus** ayant participé au recensement des arbres lors de l'appel lancé à l'automne 2012

Le **centre Hélène Borel**, sa Présidente, son Conseil d'administration et son équipe, pour leur accueil lors de la remise des distinctions le 04 juillet 2013

Les **propriétaires des arbres**

Et l'équipe du Parc ayant contribué à l'organisation de cette opération "arbres remarquables"

**Photos** : ©Samuel Dhote, ©garteneidechse - Fotolia.com, ©Boris Bulychev - Fotolia.com, ©Hubert Isselée - Fotolia.com, ©lamax - Fotolia.com, ©scis65 - Fotolia.com, ©Hayati Kayhan - Fotolia.com, ©PNRSE, ©Kriss de Niort - faaxaal.forumgratuit.ca, ©Pierre Cheuva  
**Conception graphique** : Parc naturel régional Scarpe-Escout  
©Parc naturel régional Scarpe-Escout - septembre 2013

## CONTACT

Parc naturel régional Scarpe-Escout  
357, rue Notre Dame d'Amour  
59230 Saint-Amand-les-Eaux  
tél. 03 20 19 19 70  
contact@pnr-scarpe-escout.fr  
Site : www.pnr-scarpe-escout.fr

